



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

PLAN RÉGIONAL DE MISE EN OEUVRE COMPLET POUR LA SÛRETÉ DE L'AVIATION
ET LA FACILITATION EN AFRIQUE (PLAN AFI SECFAL)

NEUVIÈME RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

(28 juillet 2020)

Point 1.5 de l'ordre du jour : Rapport sur la mise en œuvre des projets du Plan AFI SECFAL

(Présentée par le Secrétariat du Plan AFI SECFAL)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note de travail est un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets spécifiques des États approuvés par le Comité directeur à sa septième réunion en 2018. Le document souligne en particulier les étapes franchies à ce jour, les défis et l'impact de la COVID-19 sur le processus de mise en œuvre.

La suite à donner par le Comité directeur se trouve au **paragraphe 4**

1. CONTEXTE

1.1 Lors de sa septième réunion, le Comité directeur du Plan AFI SECFAL a approuvé quatre projets spécifiques des États afin de remédier aux carences recensées et les atténuer, et répondre aux besoins communs identifiés par les résultats de l'USAP-CMA. En conséquence, le Plan AFI SECFAL a continué à développer et à mettre en œuvre des projets axés sur la résolution des préoccupations significatives de sécurité (SSeC) existantes, la prévention de potentielles SSeC, et l'élévation ou le maintien de la mise en œuvre effective des éléments cruciaux (EC) du système de supervision de la sûreté à un niveau égal ou supérieur au GASeP et aux Cibles de Windhoek révisés dans les États AFI.

1.2 Les projets d'aide publique du plan AFI SECFAL sont classés par ordre de priorité en quatre catégories. Le classement des États dans diverses catégories est basé sur la prévalence des SSeC, le taux actuel de mise en œuvre effective (EI) et l'éligibilité aux activités de l'USAP comme indiqué ci-après :

- a) **Projet 1** - Aider les États ayant des SSeC à les remédier et à les résoudre de manière durable (**2 États**) ;
- b) **Projet 2** - Aider les États dont le taux de mise en œuvre effective (EI) est inférieur à 40 % des éléments cruciaux (EC), et les États qui doivent encore être audités dans le cadre de l'USAP. (**18 États**) ;
- c) **Projet 3** - Aider les États dont le taux de mise en œuvre effective (EI) se situe entre 40 % et 65 % à atteindre au moins 65 % de taux d'EI cible du GASeP. (**10 États**) ;

- d) **Projet 4 - Aider les États dont le taux d'EI est supérieur à 65 % des éléments cruciaux (EC) des systèmes de supervision d'État à soutenir et améliorer continuellement les taux d' EI. (24 États).**

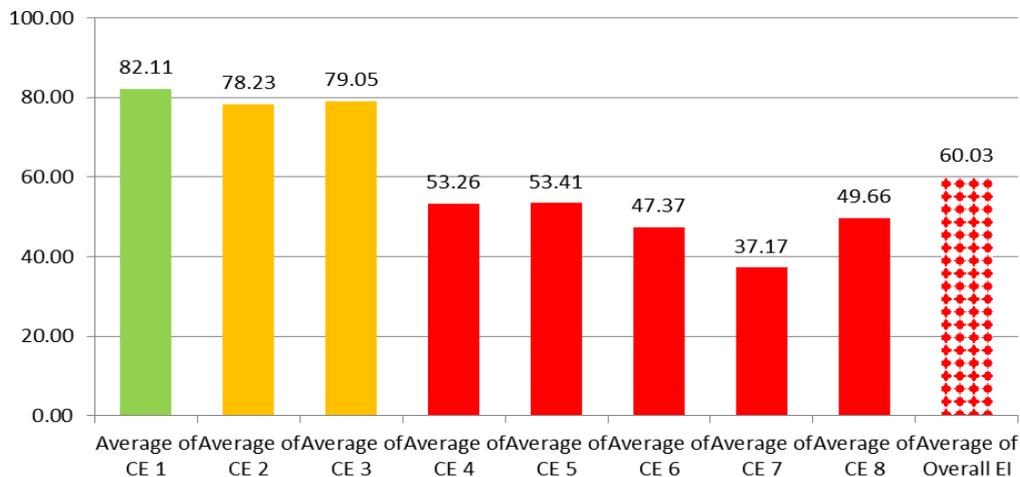
2. ANALYSE

2.1 La mise en œuvre des projets est complétée par les projets détaillés d'États spécifiques tels qu'élaborés afin d'y inclure la mise en œuvre de la stratégie TRIP de l'OACI et d'autres aspects connexes des contrôles aux frontières. **La pièce jointe A à la présente note de travail** recense tous les États ayant à ce jour bénéficié d'une aide, en fonction des groupes prioritaires et du type d'activités entreprises. Les projets spécifiques des États sont conçus pour s'attaquer aux causes profondes et aux défis des éléments clés suivants :

- a) Un cadre législatif adéquat pour la mise en œuvre des dispositions actuelles de l'Annexe 17 et les dispositions relatives à la sûreté de l'Annexe 9.
- b) Définir et établir clairement les qualifications du personnel et les critères de sélection des inspecteurs nationaux de la sûreté aérienne et du personnel chargé de la mise en œuvre des contrôles de sûreté dans les zones d'exploitation ;
- c) Fourniture suffisante d'orientations techniques pour les activités de contrôle de la qualité et les parties prenantes de l'industrie, ainsi que de capacités de supervision effective ;
- d) Des procédures crédibles pour les obligations d'approbation et les systèmes de certification ;
- e) Une mise en œuvre effective des mesures de sûreté dans les aéroports et prévention d'éventuelles SSeC ;
- f) Un cadre juridique des dispositions de l'Annexe 9 relatives à la sûreté et éléments indicatifs nécessaires.

2.2 Il faut impérativement évaluer l'incidence des projets du Plan AFI SECFAL pour établir l'amélioration de la résolution des SSeC, les niveaux d'EI des États et la capacité à prévenir ou à remédier aux SSeC potentielles. Il faut noter que depuis le lancement du Plan AFI SECFAL, le taux moyen de l'EI dans la région AFI a considérablement augmenté en passant d'une moyenne de 53,06 % en 2015 à 60,03 % en mars 2020, comme le montre le graphique ci-dessous. Pour ce qui est des États ayant subi des audits de l'USAP-CMA, actuellement, 25 (46,29 %) États AFI ont atteint un taux de mise en œuvre effective de 65 % des EC (GASeP).

Critical Element Averages - All African States



2.3 Il ressort des consultations avec les États, les réponses aux plans d'actions correctives et les missions du Bureau régional que les améliorations affichées ont été déclenchées et influencées par les activités dynamiques du Plan AFI SECFAL et la cohérence des initiatives régionales telles que les projets du Plan et les missions des experts dans les États. De plus, l'initiative des Certificats du Président du Conseil de l'OACI lancée en 2019 a incité à progresser puisque six des 10 premiers récipiendaires sont issus de la région AFI.

2.4 Le Secrétariat assure un suivi constant pour s'assurer que tous les États qui ont bénéficié de la mise en œuvre des projets d'appui continuent à mettre en œuvre efficacement les recommandations formulées afin de garantir une amélioration continue et durable de leurs systèmes respectifs de supervision de la sûreté.

2.5 A cause de l'instabilité politique et des problèmes de sécurité dans les deux États de catégorie 1 - (États ayant des SSeC), le résultat attendu du projet de résolution des SSeC n'a pas été atteint. Malgré les progrès significatifs accomplis par l'un des États, l'évaluation des États on attend la fin de l'évaluation hors-site des plans d'action correctives des États pour évaluer, la résolution des carences constatées, les congés de sûreté et l'assouplissement des restrictions dues à la pandémie de COVID-19.

2.6 Comme la plupart des activités et projets, la mise en œuvre des projets du Plan AFI SECFAL a été gravement affectée par l'épidémie de COVID-19 et son impact sur le secteur de l'aviation. Les défis de la sûreté de l'aviation et de la facilitation ont été examinés par l'Equipe spéciale du Conseil de l'OACI (CART) sur la relance de l'aviation et le Groupe de travail de haut niveau pour la relance de l'aviation en Afrique (HLTF). En conséquence, des recommandations et des mesures d'atténuation appropriées ont été proposées par l'OACI et la CUA, afin de permettre un redémarrage et une relance harmonieux de l'aviation pour un avenir résilient. Les détails de l'effet et de l'impact de COVID19 et des actions proposées sont présentés dans la note de travail WP 2.

3. CONCLUSION

3.1 La stratégie visant à développer et à mettre en œuvre des projets spécifiques des États pour résoudre les causes profondes des carences communes et répondre aux besoins des États AFI conformément au programme des travaux révisés du Plan AFI SECFAL devrait se poursuivre afin d'améliorer le taux moyen de mise en œuvre effective (EI) des éléments cruciaux (EC) d'un plus grand nombre d'États de la région AFI. L'autre résultat attendu est le renforcement des capacités d'un plus grand nombre d'États à se conformer durablement aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'Annexe 17 et de l'Annexe 9 de l'OACI. De même, le Secrétariat continuera à suivre les progrès réalisés dans les États bénéficiaires afin d'assurer la durabilité.

3.2 L'épidémie de COVID-19 a eu un impact sans précédent et important sur la mise en œuvre des projets du Plan AFI SECFAL. Par conséquent, en plus des domaines prioritaires clés contenus dans le GAsEP et le programme des travaux révisé du Plan, une attention particulière sera également accordée à la mise en œuvre des recommandations des rapports de la CART et du HLTF et *des lignes directrices de l'OACI sur les mesures de contingence pour la sûreté de l'aviation pendant la pandémie COVID-19*.

3.3 Afin de remédier à l'absence de mécanisme de financement durable pour soutenir la mise en œuvre en cours des projets spécifiques des États du Plan AFI SECFAL, l'accent sera mis sur la mobilisation des ressources par le biais de contributions et autres aides des États, des bailleurs de fonds et des partenaires pour soutenir la mise en œuvre des projets. Les contributions volontaires et les annonces de contributions, financières et en nature des États et des partenaires ne sont actuellement pas suffisantes pour fournir l'assistance critique nécessaire.

4. SUITE À DONNER PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

4.1 Le Comité directeur est invité à :

- a) Prendre note des informations contenues dans la présente note de travail ;
- b) Prendre note des progrès réalisés dans la mise en œuvre des quatre (4) projets prioritaires spécifiques des États ;
- c) Encourager les États bénéficiaires et le Secrétariat à assurer un suivi constant pour garantir une amélioration durable et renforcée de leurs systèmes respectifs de supervision de la sûreté ;
- d) Prier instamment les États, les bailleurs de fonds et les partenaires de l'industrie et les institutions financières à soutenir la mise en œuvre des projets spécifiques des États dans le cadre du Plan AFI SECFAL ;
- e) Prier instamment les États, les partenaires de l'industrie, les bailleurs de fonds et les institutions financières à soutenir les efforts visant à atténuer l'impact de la COVID-19, en particulier la mise en œuvre des recommandations de la CART et du HLTF ainsi que les mesures d'atténuation et les processus de suivi.

PIÈCE JOINTE A

S/N	ÉTAT	CARENCES ET MESURES PRISES	OBSERVATIONS
Catégorie 1: État d'avancement de la mise en œuvre: États présentant des SSeC (deux États)			
1.	État A	Un projet en trois phases visant à résoudre 5 SSeC a été lancé en 2018. Seules les phases 1 et 2 ont été achevées jusqu'à présent.	Mise en œuvre des phases 1 et 2. La troisième phase est en attente de l'évaluation des résultats des phases 1 et 2 et des progrès réalisés par l'État. Cette évolution a été stoppée par la stabilité politique et sécuritaire de l'État.
2.	État B	Des missions d'appui technique menées en 2019 et d'autres activités d'assistance sont prévues avant la validation pour résoudre les SSeC concernant les restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Les difficultés liées à l'autorisation de l'UNDSS n'ont pas été entièrement résolues, mais des progrès ont été réalisés dans l'élaboration des lignes directrices pour la réalisation d'activités dans des zones où les niveaux d'alerte de sécurité sont élevés.	Les activités de soutien technique et de validation sont en cours en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID et des limitations et autorisations de l'UNDSS aux États à haut niveau d'alerte de sécurité.
Catégorie 2: État d'avancement de la mise en œuvre : États dont le taux de mise en œuvre des CE est inférieur à 40 % ou qui n'ont pas fait l'objet d'un audit de l'USAP (18 États)			
S/N	ÉTAT	CARENCES ET MESURES PRISES	REMARQUES
1.	Soudan du Sud	Un Projet en quatre phases spécifique à chaque État, a été mis en œuvre d'avril à août 2019 visant à fournir une assistance et un soutien pour établir un système de surveillance de la sécurité ; construire et renforcer la capacité de l'État à remplir ses obligations et à atteindre les objectifs du GASeP et du Plan de mise en œuvre effective (EI) des CE supérieurs ou égaux à 65 %.	Les 4 phases ont été réalisées en collaboration avec la CASSOA de la CAE. La clôture des conclusions fait l'objet d'un suivi supplémentaire dans l'attente d'une évaluation qui sera effectuée ultérieurement.
2.	Lesotho	Un Projet en 4 phases, spécifique à chaque État, a été mis en œuvre d'avril à août 2019 visant à fournir une assistance et un soutien pour établir un système de surveillance de la sécurité ; construire et renforcer la capacité de l'État à remplir ses obligations et à atteindre les objectifs du GASeP et du Plan de mise en œuvre effective (EI) des CE supérieurs ou égaux à 65 %.	Les quatre phases ont été menées à bien. La mission de l'USAP CMA est reportée à 2021 en raison de la COVID-19 à la demande de l'État. Surveillance du CAP entravée par l'épidémie de COVID-19.
3.	Guinée équatoriale	Évaluation des besoins sur 5 jours et soutien fourni pour soutenir les mesures d'atténuation et pour guider le traitement des défis en préparation de l'USAP-CMA.	L'État est éligible à l'USAP-CMA programmé pour mai 2021. La supervision à distance se poursuit.
4.	Guinée	Évaluation des besoins sur 5 jours et soutien fourni pour soutenir les mesures d'atténuation et	L'État est éligible à l'USAP-CMA en attendant la programmation par ASA. Une

S/N	ÉTAT	CARENCES ET MESURES PRISES	OBSERVATIONS
		pour guider le traitement des défis en préparation de l'USAP-CMA.	assistance technique à distance a été fournie en préparation de l'USAP-CMA et la surveillance se poursuit.
5.	Bénin	Évaluation des besoins sur 5 jours et soutien fourni pour soutenir les mesures d'atténuation et pour guider le traitement des défis en préparation de l'USAP-CMA.	Assistance technique fournie à l'État telle que prévue pour l'USAP-CMA en juin 2021.
6.	Madagascar	Évaluation des besoins sur 5 jours et soutien fourni pour soutenir les mesures d'atténuation et pour guider le traitement des défis en préparation de l'USAP-CMA.	L'État est éligible à l'USAP-CMA. La supervision à distance se poursuit.
7.	Djibouti	Un projet de 30 jours spécifique à chaque État et le déploiement d'un expert pour soutenir le plan de mise en œuvre de la PAC de l'USAP-CMA ont été approuvés. Le déploiement a été interrompu en raison des restrictions de voyage dû au COVID-19.	La mise en œuvre du projet attend l'assouplissement des restrictions de voyage.
8.	Angola	Projet en 4 phases, spécifique à chaque État, pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action correctif de l'USAP-CMA a débuté en août 2019 et a été interrompu en 2ème phase en mars 2020.	Les phases restantes sont en attente de la levée des restrictions de voyage liées à la pandémie de COVID-19.
9.	Mozambique	Un projet en trois phases, spécifique à chaque État, visant à renforcer son système de surveillance de la sûreté de l'aviation civile a été entrepris en 2019. Il a pour objectif de porter la mise en œuvre effective (EI) des EC au-dessus ou à hauteur de 65 % d'ici 2020.	Les trois phases ont été menées à bien. L'activité de l'USAP-CMA s'est arrêtée à mi-parcours en mars 2020 en raison de l'épidémie de COVID-19. Audit reprogrammé en août 2021.

Catégorie 3: État d'avancement de la mise en œuvre: États dont l'EI des CE est supérieure à 40% et inférieure à 65% (10 États)

S/N	ÉTAT	INSUFFISANCES ET MESURES PRISES	REMARQUES
1.	Zambie	Coordination et appui technique en temps utile pour résoudre d'éventuelles SSeC avant sa publication en décembre 2019.	Les SSeC ont été atténués et les résultats des audits ont dépassé l'objectif global du GASeP.
2.	Comores	Une mission d'évaluation des besoins et d'appui technique évaluation de cinq jours a été organisée pour remédier aux difficultés rencontrées dans la préparation de l'USAP-CMA.	L'État est éligible à l'USAP-CMA. Audit prévu en mars 2020, reporté à janvier 2021.
3.	Seychelles	Une mission d'évaluation des besoins et d'appui technique évaluation de cinq jours a été organisée pour remédier aux difficultés rencontrées dans la préparation de l'USAP-CMA.	L'État est éligible à l'USAP-CMA en attendant la programmation par ASA. La supervision à distance se poursuit.

S/N	ÉTAT	CARENCES ET MESURES PRISES	OBSERVATIONS
4.	Mali	Une mission d'évaluation des besoins et d'appui technique évaluation de cinq jours a été organisée pour remédier aux difficultés rencontrées dans la préparation de l'USAP-CMA.	L'État est éligible à l'USAP-CMA en attendant la programmation par ASA. La supervision à distance se poursuit.

Catégorie 4: État d'avancement de la mise en œuvre: États dont l'EI des CE est supérieure à 65% (24 États)

S/N	ÉTAT	INSUFFISANCES ET MESURES PRISES	REMARQUES
1.	Île Maurice	Une mission d'évaluation des besoins et d'appui technique évaluation de cinq jours a été organisée pour remédier aux difficultés rencontrées dans la préparation de l'USAP-CMA.	L'État a fait l'objet d'un audit en novembre 2018 et sont taux global d'EI est supérieur à la moyenne mondiale.
2.	Zimbabwe	Une mission d'évaluation des besoins et d'appui technique évaluation de cinq jours a été organisée pour résoudre les difficultés rencontrées dans la préparation de l'USAP-CMA.	L'État a fait l'objet d'un audit en 2019 et a obtenu un taux global d'EI supérieur à la moyenne mondiale.
3.	Érythrée	Une mission d'évaluation des besoins et d'appui technique évaluation de 5 jours a été organisée en 2019 pour remédier aux difficultés rencontrées dans la préparation de l'USAP-CMA.	L'État est éligible à l'USAP-CMA en attendant la programmation par ASA. La supervision à distance se poursuit.
4.	Côte d'Ivoire	Une mission d'évaluation des besoins et d'appui technique de cinq jours a été organiser pour remédier aux carences rencontrées dans la préparation de l'USAP-CMA.	L'État est éligible à l'USAP-CMA, prévu en juin 2021. L'assistance technique fournie et la surveillance à distance se poursuivent.
5.	Kenya	Une mission d'évaluation des besoins et d'appui technique de huit jours a été organisée en 2019 et en 2020 pour remédier aux difficultés rencontrées dans la préparation de l'USAP-CMA.	L'État est éligible à l'USAP-CMA, programmé pour février 2021. La supervision à distance se poursuit.
6.	Namibie	Une mission d'évaluation des besoins et d'appui de 5 jours ont été organisé pour remédier aux difficultés rencontrées dans la préparation de l'USAP-CMA	L'État a fait l'objet d'un audit en 2019 et a obtenu un taux global moyen de mise en œuvre supérieur à la moyenne mondiale.